

ARRETE N°2024-04-AR-612 SP **CIRCULATION**

Le **MAIRE** de GRANVILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route.

VU le Code de la Voirie Routière.

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

CONSIDÉRANT qu'il convient de préserver la sécurité publique et la commodité de circulation de tous les usagers, principalement les piétons et vélos,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de maintenir dans ces voies, le libre accès des véhicules de secours et de lutte contre les incendies,

CONSIDÉRANT dans ces conditions qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules selon les dispositions suivantes :

ARRETE

ARTICLE 1

Dans le cadre de l'opération « Les dimanches piétons » : Tous les dimanches du 07 juillet 2024 au 25 août 2024 de 14h00 et 19h00, Rue Paul POIRIER, Rue COURAYE tronçon allant de la Rue Paul Poirier à la Rue du Commandant Yvon, Rue du Commandant Yvon tronçon allant de la Rue de l'Abreuvoir à l'entrée du Parking N°1, Cours Jonville, Cours Jonville tronçon allant de la Rue Paul Poirier à l'entrée du Parking N°1, Cours Jonville, Place du Général de Gaulle, Rue du Docteur Letourneur tronçon allant de la Rue Paul Poirier à la Rue Ernest Lefrant, Rue Lecampion seront classées « AIRE PIETONNE » telle que définie par l'article R110-2 du Code de la Route. L'espace public ainsi constitué sera dédié aux piétons et vélos qui seront prioritaires sur tous les autres usagers.

Le stationnement et la circulation de tous les véhicules à l'exception des vélos seront interdits

Rue des Juifs : la circulation sera interdite. **ARTICLE 2**

Rue Ernest Lefrant : la circulation s'effectuera en double sens (accès des riverains). ARTICLE 3

La signalisation sera mise en place par les Services de la Ville. ARTICLE 4

ARTICLE 5 La Directrice Générale des Services de la Mairie, le Commandant, Chef de la

Circonscription de Police de Granville, le Chef de la Police Municipale Pluricommunale

sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRANVILLE, LE 24 AVRIL 2024

DESTINATAIRES	NOMBRE
Affichage	1
Police Pompiers Police Municipale Pluricommunale Catherine CHARTRIN	0000
Service Communication Office du Tourisme	@
Gilles MENARD Fany GARCION Jean-Marie WOJYLAC Nils HEDOUIN Anne-Lise BEAUJARD Guillaume VALLEE Myriam JACOB Laurent PETITGAS Pascal DRIEU Ludovic NICOLLE Sébastien JARDIN Mickaël AUVRAY Services Techniques Groupe réunion des Services Ville	00000000000000
GTM Service Mobilités NEVA	@
GTM Déchetterie	@
NOMAD	@
Transport Voyage LEMARE	@
Groupement des taxis granvillais	@
Les Vitrines de Granville	@